



Certificat d'engagement et de connaissance

Ce certificat est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30/11/2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Il permet aux futurs adoptants de prendre connaissance des besoins essentiels de l'animal et des implications d'une adoption. Les informations ne sont pas exhaustives. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de professionnels avant l'acquisition d'un animal.

7 jours

La cession de l'animal de compagnie ne peut intervenir moins de 7 jours après la délivrance du certificat d'engagement et de connaissance à l'adoptant.

Avant d'acquérir un chat

Acquérir un chat doit être un acte réfléchi car vous vous engagez pour une durée longue (en moyenne 15 ans mais certains individus atteignent facilement 20 ans). Vous devez donc vous poser plusieurs questions afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du chat et votre mode de vie (disponibilité, espace disponible, forme physique...), ainsi que les implications sur votre budget et sur votre organisation (travail, départ en vacances...). Vous en êtes responsable jusqu'à la fin de sa vie et devez en assumer toutes les contraintes, y compris celles liées à la maladie et à la vieillesse. En effet, un chat est un être sensible, qui ressent des émotions. Il demande du temps, de la patience, et une bonne connaissance et compréhension de ses besoins physiques et comportementaux.

Voici quelques questions à vous poser avant toute acquisition :

- 1 Pour quelles raisons souhaitez-vous acquérir un chat ?** Il doit s'agir d'une envie sincère de partager votre quotidien avec lui et de répondre à ses besoins, et non d'une envie passagère.
- 2 S'agit-il d'une volonté partagée au sein de votre famille ?** L'ensemble des membres de la famille doivent s'accorder sur l'acquisition d'un chat car le quotidien de tous les membres de la famille en sera modifié. Avez-vous notamment vérifié qu'aucun membre de votre famille n'est allergique aux chats ?
- 3 Si vous avez d'autres animaux, avez-vous réfléchi aux réactions de ceux-ci,** leurs personnalités seront-elles compatibles, et serez-vous en mesure d'assurer le bien-être de chacun d'entre eux (personnalités non compatibles, chats craintifs...) ?
- 4 Êtes-vous prêts à vous engager sur une longue durée** et avez-vous le temps nécessaire pour vous en occuper chaque jour ?
- 5 Avez-vous les moyens financiers suffisants** pour supporter les frais nécessaires (frais d'alimentation, vétérinaires, de garde, de litière...) ?
- 6 Disposez-vous de l'espace nécessaire pour l'accueillir ?**
- 7 Votre mode de vie est-il compatible avec l'acquisition d'un chat ?** Votre logement est-il suffisamment sécurisé pour accueillir un chat ?
- 8 Quelles solutions de garde aurez-vous** lorsque vous partirez en vacances et/ou en week-end si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous ?
- 9 Avez-vous éventuellement envisagé des solutions pour votre chat** si vous êtes amené à changer de mode de vie (changement de logement, de travail...) ?



Si la réponse à ces questions n'est pas positive, il est sans doute préférable de remettre à plus tard votre projet d'acquisition ou de discuter avec un professionnel pour étudier quelle solution pourrait être trouvée.

Les besoins essentiels à respecter

Les besoins physiologiques

NOURRITURE

- Le chat est un animal carnivore strict. Des croquettes de qualité, à haute teneur en protéines animales, ainsi que de l'alimentation humide (pâtées de qualité) sont fortement recommandées.
- Sa nourriture doit être en accès libre afin qu'il puisse prendre plusieurs petites prises au cours de la journée en respectant la quantité quotidienne recommandée (sauf contre-indication médicale). En cas d'embonpoint, choisissez un système afin que le chat ne puisse pas manger en trop grosse quantité en une seule fois.
- Les gamelles doivent être placées dans un espace au calme, à l'écart de sa zone d'activité et de sa litière.
- Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé de prévoir une gamelle par chat.
- Une eau potable et propre doit toujours être à sa disposition. Elle doit être renouvelée autant que nécessaire. Beaucoup de chats apprécient particulièrement de boire de l'eau en mouvement qu'ils peuvent laper (fontaine à eau).
- Attention, une grande majorité de chats sont intolérants au lactose. Il est donc déconseillé de leur donner du lait.
- Les gamelles de nourriture et d'eau doivent être nettoyées chaque jour.

ÉLIMINATION

- Le chat est un animal propre et il utilise un bac à litière pour faire ses besoins.
- La litière doit être suffisamment grande pour que le chat puisse recouvrir ses selles, de préférence ouverte, sans parfum et composée d'un substrat agréable (litière végétale par exemple).
- Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé d'installer un bac à litière de plus que le nombre de chats.
- La litière doit être débarrassée quotidiennement et le bac nettoyé de temps en temps.
- Une mauvaise gestion de la litière (lieu non adapté, hygiène non satisfaisante...) peut conduire à des comportements d'élimination inappropriés, en dehors du bac.

REPOS

- Le chat dort en moyenne 16 h par 24 h, vous devez respecter ses temps de repos et ne pas le réveiller quand il dort. La zone de repos devra comporter au moins un couchage confortable, à l'abri des courants d'air. Il est recommandé d'installer plusieurs couchages, à différentes hauteurs, et avec au moins un donnant vue sur l'extérieur. Prévoir au moins un lieu de couchage où le chat peut s'isoler visuellement, particulièrement pour un chat craintif.

Les besoins comportementaux

- Le lieu de vie du chat doit lui permettre d'exprimer son comportement de griffage, qui est un des modes de communication du chat. Il ne faut pas l'en empêcher et, pour éviter qu'il abîme vos meubles, il est nécessaire de lui installer des griffoirs (de préférence installés à la verticale).
- Le chat a un besoin important d'activités physiques, qui dépend également de son âge et doit être adapté. Pour répondre à ce besoin, la zone d'activité doit lui permettre de grimper. Il faut donc lui installer un perchoir (arbre à chat, étagère...) et lui prévoir des cachettes.
- Le chat a besoin de jouets pour son activité physique et mentale, surtout s'il n'a pas accès à un espace extérieur. Comme il se lasse, prévoir une rotation de jouets.
- Le chat a besoin d'interagir avec son maître : vous devez consacrer chaque jour du temps pour les câlins et les jeux.
- Le chat ne doit pas être soumis à une source de peur ou de stress.
- Code rural :

« Art. R. 214-24. – L'exercice des activités d'éducation et de dressage d'un animal de compagnie dans des conditions de nature à lui infliger des blessures ou des souffrances inutiles est interdit. »

Il est important d'utiliser des méthodes respectueuses de l'animal, de motiver son apprentissage par le renforcement positif. Chaque comportement renforcé sera reproduit. Chaque comportement ignoré partira à l'extinction.

Les besoins comportementaux (suite)

HÉBERGEMENT

- Séparer les différents lieux : alimentation, élimination, couchage.
- Les changements de disposition des meubles, des différents éléments qui composent son espace peuvent être source de stress et causer des troubles du comportement.
- Si vous devez vous absenter, il est à noter que les chats sont des animaux très sensibles à un changement d'environnement et préféreront souvent rester chez eux plutôt qu'être gardés dans un autre lieu (amis, familles, pensions...). Des frais de garde seront à prévoir.
- Ne pas voyager dans un véhicule non climatisé car le chat pourrait avoir un coup de chaleur fatal.

La relation humain-chat

- Certains chats n'aiment pas être manipulés, ni même caressés. Dans ce cas, il est préférable d'être patient et de récompenser votre chat (friandises préférées...) lorsque vous le caressez.
- Il ne faut pas porter un chat adulte par la peau du cou.
- Il ne faut jamais laisser un enfant seul avec votre chat. Vous devez toujours les surveiller lorsqu'ils sont ensemble pour éviter un incident. Le chat peut mordre et griffer.

Les soins médicaux et vaccination

- Le chat doit être suivi par un vétérinaire afin de vérifier son état de santé.
- Le chat doit recevoir un déparasitage interne (contre les vers) et externe (contre les puces et les tiques) régulièrement.
- La vaccination n'est pas obligatoire mais recommandée : typhus, coryza, et leucose féline si le chat a accès à l'extérieur. La rage est obligatoire pour tout voyage à l'étranger.

- Vous devez être attentif au changement de comportement de votre chat afin de détecter un éventuel problème de santé (manque d'appétit, agressivité, isolement, miaulements ou cris inhabituels, yeux larmoyants, éternuements, oreilles sales, difficulté à faire ses besoins, etc.) qui nécessite une visite chez le vétérinaire.
- Outre les soins prodigués par le vétérinaire, votre chat nécessite des soins courants. Un brossage régulier permet d'éliminer le poil mort et de vérifier qu'il n'y ait ni parasite ni blessure sur la peau. Chez certains individus, il peut être nécessaire de procéder au nettoyage de ses oreilles, à la coupe des griffes... Ces soins sont à adapter en fonction de la race et de son caractère. Prenez conseil auprès d'un professionnel afin d'adopter les bons gestes pour ne pas blesser votre animal.
- Le chat doit être à l'abri des intempéries et des températures trop froides ou trop chaudes.
- Le chat ne doit pas subir de mauvais traitement et ne doit pas être laissé sans soin en cas de blessure ou de suspicion de maladie.

Sécurité

- Si le chat a accès à un balcon, celui-ci doit être sécurisé (ne jamais laisser le chat sans vigilance sur un bord de fenêtre ouverte ou sur un balcon). Les fenêtres oscillo-battantes présentent également un risque car les chats peuvent y rester coincés.
- Faire attention aux produits d'entretien (les chats adorent la javel), aux élastiques ou à tout autre petit objet avec lesquels il pourrait s'étouffer (surtout les chatons). Certaines plantes sont toxiques pour les chats.
- Si vous êtes en maison, le chat doit rester enfermé au minimum un mois avant de pouvoir sortir.
- Attention aux colliers avec lesquels ils peuvent s'étrangler. Pas de clochette.

Les obligations relatives à l'identification du chat

- Pour toute cession d'un animal à titre onéreux ou gratuit, l'identification est obligatoire (article L. 212-10 du code rural et de la pêche maritime). La carte d'identification est la carte d'identité du chat. Ainsi identifié par son inscription au registre national, il pourra être retrouvé s'il se perd. Vous recevrez de la part des services I-CAD le document d'identification du chat. Vous devez le garder précieusement.
- En tant que détenteur de l'animal, vous vous engagez à signaler, sans délai, tout nouvel événement depuis votre espace détenteur sur www.i-cad.fr : changement d'adresse, changement de détenteur, déclaration de perte, de fugue, de vol et décès de l'animal.
- Un chat est considéré comme errant s'il est identifié et se trouve à plus de 1 000 m de son domicile ou s'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Le chat errant peut être conduit en fourrière et vous devrez vous acquitter de frais avant de pouvoir le récupérer. Un chat qui entre en fourrière et qui n'est pas récupéré par son propriétaire risque l'euthanasie. Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés, d'où l'importance de l'identification et de l'actualisation de vos coordonnées, afin que vous soyez très rapidement informé.

Maltraitance animale et abandon

- Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chats. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller pour un acte de cruauté jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal, ainsi que l'interdiction de détention d'un animal.
- Abandonner sur la voie publique ou dans tout lieu ne permettant pas à votre animal d'être pris en charge est interdit. Cet acte est considéré comme de la maltraitance et passible des mêmes peines.
- Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi considéré comme de la maltraitance.
- Selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), les 5 besoins fondamentaux de l'animal à respecter pour son bien-être sont :
 - 1 Absence de douleur, lésion ou maladie
 - 2 Absence de stress climatique ou physique
 - 3 Absence de faim, de soif ou de malnutrition
 - 4 Absence de peur et de détresse
 - 5 Possibilité d'exprimer des comportements normaux propres à chaque espèce

Les implications financières et logistiques de la détention d'un animal tout au long de sa vie

Adopter un chat engendre des implications logistiques :



Vous devez avoir de la disponibilité pour votre chat au sein de votre foyer.



Vous devez faire garder votre chat en cas d'absence (vacances, hospitalisation, etc.).

Adopter un chat engendre des implications financières. En plus du coût de l'adoption, il faut prévoir :

100 €

minimum

Caisse de transport, bac à litière, gamelles, arbre à chat, griffoir, jouets

400 €

minimum par an

Budget croquettes, pâtées et litière

100 €

environ par an

Budget vétérinaire (hors problèmes de santé)

Variable

selon les absences

Frais de garde éventuels

Engagement de l'adoptant



À remplir et à signer en ligne. Complétez vos coordonnées et la date, puis signez en tapant vos prénom et nom dans la case « Signature ». Vous pouvez aussi l'imprimer et le signer à la main.

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Date jj/mm/aaaa

Mention de l'acquéreur

J'atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Je reconnais avoir pris connaissance des besoins essentiels du chat ci-dessus énoncés et je m'engage à les respecter.

Signature de l'acquéreur tapez vos prénom et nom



Identité de la personne habilitée à délivrer le certificat d'engagement et de connaissance :

Mme Valérie BoudiafAttestation de connaissances (ACACED) n° **2026/8373-cf9c**, espèce chat, délivrée le **22/04/2026** par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire